



COMMUNE D'OPPY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2022

Date de la convocation :	04/11/2022
Nombre de conseillers	
En exercice :	11
En présence :	11
Votants :	11

Votes	
Pour :	1
Contre :	9
Abstention :	1

Délibération n° 2022-24

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze novembre à dix-neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune d'Oppy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Xavier PLATEL, Maire.

Etaients présents :	PLATEL Xavier, PLATEL André, BRACQ Rachel, LEMAITRE Éric, WANTIEZ Alain, GACQUERRE Marie-France, HUMEZ Marguerite-Marie, LEBAS Emilie, QUIRET Bernard, MARCINKOWSKI David, FIRMIN Guillaume.
Excusé(s):	
Absent :	
OBJET :	<u>PE VALLEE DE L'ESCREBIEUX</u>

Le Préfet du Pas-de-Calais a ouvert une enquête publique relative à la demande d'autorisation de construction et d'exploitation de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le site situé sur le territoire des communes d'Izel-lès-Equerchin et de Quiéry-la-Motte présentée par le PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX. :

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité :

Pour : 1

Contre : 9

Abstention : 1

Donne un avis DEFAVORABLE sur la demande d'autorisation environnementale du projet PE Vallée de l'Escrebieux.

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Affiché le

ID : 062-216206391-20221114-D202224-DE

Fait en séance les jour,mois an susdits
Au registre ont signé tous les membres présents
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire,
Après envoi en préfecture le 21.11.2022
Et publication ou notification le 21.11.2022
Le Maire Xavier PLATEL



Le Maire
Xavier PLATEL

